

## Déclaration de la taxe de séjour

Hébergements non classés toutes catégories confondues sauf hôtellerie de plein air

Mode de calcul de la taxe de séjour pour les hébergements non classés à partir du 1er janvier 2019									
Le tarif plafond est de 2,30€ par nuit et par personne majeure.									
A	B	C	D	E	F	G	H	I	
Montant total de la prestation d'hébergement Hors Taxes	Nombre de personnes (majeures et mineures) ayant réservées	Prix de la prestation d'hébergement par personne	Nombre de nuitées	Prix de la prestation d'hébergement par personne et par nuit	Calcul du tarif Communal au taux de 5 %	Calcul du tarif avec la taxe additionnelle départementale	Calcul du tarif de la taxe de séjour à appliquer par personne (majeure) et par nuitée	Tarif Communal Plafond	
A remplir	A remplir	=A/B	A remplir	=C/D	=E*5/100	=E*0,5/100	=F+G	2,30 €	
<i>Exemple pour une famille de 4 personnes avec deux adultes et deux enfants (moins de 18 ans) en séjour d'une semaine avec un hébergement à 800 euros la semaine :</i>									
800,00 €	4	200,00 €	7	28,57 €	1,43 €	0,14 €	1,57 €	2,30 €	

Le tarif à appliquer est de 1,57 €. Le montant total de la taxe de séjour à reverser sera donc de 1,57 x 2 (personnes majeures) x 7 (nombre de nuitées) = 21,98 €

Nom et adresse du propriétaire .....

Période : **du** ..... **au** .....

Date limite de versement de la taxe de séjour : **mai (pour les taxes de l'hiver) et octobre (pour les taxes de l'été)**

Montant total perçu sur la période :

Réglé (en €)  par chèque  
(à l'ordre du Trésor public)

Fait à Landry, le .....  
Signature du déclarant

en espèces  
(jusqu'à 300 €)

# Registre de logeur – Taxe de séjour au réel

Période du **au**

Date limite de versement de la taxe : **le**

Nom du loueur : ..... Adresse : .....

Nom du logement : ..... Adresse : ..... Capacité d'accueil (en nombre de lits) : ....  
*Si vous possédez plusieurs logements, veuillez remplir un registre par logement.*

N° ordre	Date d'arrivée	Date de départ	Total des nuitées	Nombre d'adultes	Tarif appliqué	Taxe encaissée
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
					TOTAL	

*Vous pourrez retirer des exemplaires du formulaire en mairie, sur le site internet [www.mairie-landry.com](http://www.mairie-landry.com) et à l'Office de Tourisme.*